



Licence Administration publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration publique. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02035326

HAL Id: hceres-02035326

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035326>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VALENCIENNES ET DU HAINAUT-CAMBRESIS
N° demande : S3100015698
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ADMINISTRATION PUBLIQUE

Appréciation générale :

La Licence d'administration publique (LAP) est une formation atypique, encadrée par l'arrêté du 11 avril 1985. Elle est conçue pour préparer à la réussite de concours de la fonction publique de catégorie A et, de fait, de catégorie B. Cette préparation s'adresse aux étudiants titulaires d'une L2 en Droit, mais aussi, et surtout, à des étudiants titulaires d'une L2 ou d'une L3 en Sciences humaines ou d'un premier cycle court (DUT, BTS). Pour ces étudiants, la formation LAP est un outil irremplaçable pour optimiser les chances de réussite aux concours. Le degré de sélectivité de ces derniers s'étant considérablement élevé ces dernières années, de nombreux étudiants titulaires de la LAP poursuivront leur préparation au sein du master Administration publique.

La LAP s'organise donc autour de plusieurs enseignements disciplinaires, de droit public et culture générale. A ces cours magistraux, s'ajoutent de nombreuses conférences de méthode destinées à entraîner les étudiants aux différents types d'épreuves prévues par les concours. Cette structure est classique pour une LAP et largement imposée par l'arrêté précité. La LAP proposée par Valenciennes y ajoute de nombreuses innovations, qui traduisent une excellente connaissance de son public étudiant et un souci d'adaptation aux nombreuses arrivées passerelles, toutes mesures justifiant le succès de la formation auprès des étudiants, au sein de l'Université de Valenciennes et au-delà. Parmi ces innovations, il est possible de mentionner des conférences de méthodes organisées en groupes distincts selon les cursus, des conférences régulières sur les carrières administratives, une première semaine de mise à niveau pour les étudiants non titulaires d'une L2 Droit ou encore la participation au fonctionnement d'une LAP à distance.

Les points les plus forts :

1-	Adaptation aux cursus d'origine des étudiants.
2-	Participation des professionnels.
3-	Insertion professionnelle.

Les points les plus faibles :

1-	Insuffisance des informations et analyse sur le devenir des étudiants, hors poursuite d'études.
2-	
3-	

Recommandations :

- Il serait idéal d'ajouter à la prise en compte, déjà très aboutie, des particularités du public de la LAP celle du devenir des 40 % d'étudiants non diplômés et des étudiants non diplômés, mais ne poursuivant pas en master.
- Bien que la formation soit déjà très attractive, des informations pourraient être destinées aux étudiants en cours de cursus universitaire ou cycle court.
- Des mesures de suivi individuel pourraient venir renforcer les autres dispositifs de soutien aux étudiants.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A +

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de la lecture minimale de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.